


AVIS D'INSCRIPTION

		DATE DE LA RÉUNION	30 septembre 2016		
CHEMINEMENT ANTÉRIEUR		CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)		CHEMINEMENT ULTÉRIEUR	
CVE		COMITÉ EXÉCUTIF (EX)		CE	
SCR		COMMISSION DES ÉTUDES (CE)		CA	
CE		SOUS-COMMISSION DES RESSOURCES (SCR)		EX	
CUSVE		COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE (CVE)		UQ	
			X		

DOSSIER CONFIDENTIEL

Intitulé du dossier Création du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents	Point 5
--	------------

Responsable du dossier Manon Vaillancourt, Directrice des Services à la vie étudiante	Signature 	Date 21 septembre 2016
--	---	---------------------------

Préparé par Christine Couvrat, agente de recherche et de planification, direction des SVE
--

DOCUMENTS ANNEXÉS
- Projet de résolution 2016-CVE-XX

OBJECTIF Pour information Pour recommandation Pour adoption

RECOMMANDATION OU AVIS
La direction des Services à la vie étudiante recommande que le Comité de la vie étudiante adopte la création du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents.

Synthèse du dossier

1) Le Comité de soutien aux étudiants-parents (CSPE)

1.1 Historique

En janvier 2008, constatant le peu de services pour les étudiants-parents de l'UQAM, une étudiante crée un comité pour leur venir en aide.

En février 2008, ce comité constitue un dossier de demande d'agrément et le dépose aux Services à la vie étudiante (SVE).

À l'été 2008, la demande d'agrément du Comité de soutien aux étudiants-parents (CSPE) est acceptée et ses activités débutent en septembre de la même année.

En mars 2011, le CSPE-UQAM obtient le statut de groupe d'envergure.

La première réalisation du CSPE-UQAM, en collaboration avec les SVE et le Service des immeubles de l'UQAM, a été la création du CPE Tortue têtue, qui a ouvert ses portes en septembre 2015.

1.2 Objectifs

Dans le but de favoriser la conciliation études-famille à l'université, le CSPE-UQAM promeut :

- la sensibilisation de la population uqamienne à la réalité des étudiants-parents ;

- la reconnaissance et la défense de leurs droits et intérêts;
- l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques ;
- l'élaboration d'une Politique familiale à l'UQAM.

2) L'évolution des parcours d'études à l'Université : constat et recommandations

Les demandes des étudiants-parents, dont le CSPE-UQAM se fait l'écho auprès des Services à la vie étudiante, s'appuient sur le constat largement partagé de la diversification croissante de la population étudiante universitaire (uqamienne et québécoise) ainsi que des parcours d'études. Un grand nombre d'étudiant-e-s occupent en effet un emploi, ont des responsabilités parentales, cheminent à temps partiel, ont un parcours de formation irrégulier. Ce sont autant de situations qui rendent difficile, voire parfois impossible, leur inscription dans le programme d'études de leur choix et ce, tant du point de vue des exigences académiques (échancier de remise des travaux; études, stages à temps plein) que de l'obtention d'un soutien financier (bourses d'excellence).

2.1 Un constat partagé

Dans son avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, daté de juin 2013 et intitulé *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé*, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) note qu'un grand nombre d'étudiant-e-s entretient un « rapport aux études non traditionnel » (sommaire p.1), que ce phénomène n'est pas nouveau, mais qu'il va s'intensifiant en raison de son ancrage dans des tendances sociales plus vastes, telles que la recherche d'un équilibre entre les différentes sphères de la vie (études, travail, famille, loisirs) et la valorisation de la formation continue tout au long de la vie.

Dès mars 2011, le CVE a créé un Comité de révision des services aux étudiants pour tenir compte de l'arrivée et la prise en charge de nouvelles réalités associées à la diversification de la population étudiante, particulièrement l'augmentation du nombre d'étudiant-e-s internationaux, les étudiant-e-s en situation de handicap notamment les étudiant-e-s avec un handicap non-visible, les étudiants-parents, etc. (Référence : Résolution 2011-CVE-434).

Depuis sa création, le CSPE travaille à rendre visible l'un des aspects de ce pluralisme des parcours étudiants : celui des étudiants parents. Le CSPE cherche à sensibiliser l'ensemble de la communauté uqamienne aux obstacles que doivent surmonter les étudiants-parents pour mener à bien leurs études. Des obstacles qui tendent à influencer négativement sur leurs taux de persévérance et de diplomation et constituent à ce titre un bris d'équité.

2.2 Des recommandations convergentes

La diversification de la population étudiante et des parcours universitaires étant un phénomène massif et reconnu, le Conseil supérieur de l'éducation invite les universités à faire face à cette nouvelle réalité et leur recommande d'actualiser leur perception de la population étudiante. « Pour le Conseil, ce n'est pas un problème que plusieurs étudiants entretiennent un rapport aux études non traditionnel, dans la mesure où sont respectées les exigences universitaires. Le problème réside plutôt dans la persistance d'une conception traditionnelle¹ de l'étudiant dans plusieurs politiques, règlements, mesures et pratiques tant à l'échelle des universités qu'à celle de l'État (...). » (Avis du CSE, p.5).

L'objectif 1.3 de la Planification stratégique 2015-2019 de l'UQAM, vise à « Adapter les activités de formation, de recherche et de création aux nouvelles réalités de la population étudiante ». Dans le volet Accessibilité et réussite, sont énumérés différents moyens à considérer pour y parvenir :

- Faciliter l'intégration des étudiant-e-s ayant des parcours non traditionnels ;
- Mettre en place des mesures favorisant la conciliation famille-études-travail ;
- Accompagner et soutenir les étudiantes, étudiants ayant des besoins particuliers (étudiant-e-s en situation de handicap, étudiant-e-s parents, étudiant-e-s étrangers, etc.).

¹ Définition de la conception traditionnelle de l'étudiant :

Pour le CSPE, l'un des enjeux est de faire en sorte que les parcours académiques universitaires puissent accommoder les parcours individuels des étudiants-parents, non au cas par cas (après ententes avec les professeurs par exemple), mais d'une façon globale et préventive qui, selon le CSPE, passe par l'élaboration et la mise en œuvre d'une Politique familiale à l'UQAM.

Ces diverses recommandations s'inscrivent dans la démarche soutenue par la Commission des études visant à créer un cadre d'enseignement équitable en éliminant les obstacles qui nuisent à la réussite de groupes d'étudiants ayant des besoins particuliers (référence : Rapport d'étape du groupe de travail sur l'éducation inclusive, déposé le 10 mai 2016 à la Commission des études).

En collaboration étroite avec les représentants du CSPE et pour répondre aux préoccupations et attentes des étudiants-parents, les Services à la vie étudiante recommande la création d'un groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP) de l'UQAM.

3) Le GTSEP

3.1 Mandats

- Établir la cartographie des mesures de soutien aux étudiants-parents actuellement disponibles à l'UQAM ;
- documenter les constats formulés par le CSPE en matière de soutien aux étudiants-parents ;
- déterminer les mesures de soutien aux étudiants-parents nécessaires pour corriger les lacunes notées, et ce, à l'intérieur des limites financières et matérielles qui sont prescrites à l'Université par le ministère de l'Éducation du Québec ;
- déterminer, le cas échéant, quelles modifications pourraient être apportées aux règlements et politiques de l'UQAM ;
- déterminer, le cas échéant, si une nouvelle politique devrait être élaborée.

Le groupe de travail se penchera aussi sur toute question soumise par le Comité de la vie étudiante ou par la Direction des Services à la vie étudiante.

3.2 Composition

Membres votants :

- CYR, Hugo – Doyen, Faculté de science politique et de droit
- GOUTIER, Antoine – Adjoint au vice-recteur à la Vie académique
- VAILLANCOURT, Manon – Directrice des Services à la vie étudiante
- 1 étudiant-e - Membre du CSPE
- 2 étudiant-e-s - Membres d'associations étudiantes facultaires

Membre observateur :

- FORTIN, Josée - Directrice adjointe à la direction des SVE

Personnes ressources :

- CLASTRIER, Sandra – Secrétaire
- COUV RAT, Christine – Agente de recherche et de planification, direction des SVE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Comité de la vie étudiante

Projet de résolution

Création du Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien aux étudiants-parents (GTSEP)

RÉSOLUTION 2016-CVE-XXX

ATTENDU les documents déposés en annexe

ATTENDU l'article 6.6.2 a) du Règlement numéro 2 énonçant que le Comité de la vie étudiante fait des recommandations au Conseil sur les politiques générales en matière de services aux étudiants, étudiants, des affaires étudiantes et de vie étudiante;

ATTENDU l'article 6.6.2 c) du Règlement numéro 2 énonçant que le Comité de la vie étudiante crée les comités et les groupes de travail qu'il estime utiles à la réalisation de son mandat;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par _____, appuyé par _____, que le Comité de la vie étudiante :

CRÉE le Groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien pour les étudiants-parents (GTSEP) ;

ADOpte les mandats du GTSEP :

- Établir la cartographie des mesures de soutien aux étudiants-parents actuellement disponibles à l'UQAM ;
- documenter les constats formulés par le CSPE en matière de soutien aux étudiants-parents ;
- déterminer les mesures de soutien aux étudiants-parents nécessaires pour corriger les lacunes notées, à l'intérieur des limites financières et matérielles qui sont prescrites à l'Université par le ministère de l'Éducation du Québec ;
- déterminer, le cas échéant, quelles modifications pourraient être apportées aux règlements et politiques de l'UQAM ;
- déterminer, le cas échéant, si une nouvelle politique pourrait être élaborée.

Le groupe de travail se penchera aussi sur toute question soumise par le Comité de la vie étudiante ou par la Direction des Services à la vie étudiante.

NOMME les membres du GTSEP :

Membres votants :

- CYR, Hugo – Doyen, Faculté de science politique et de droit
- GOUTIER, Antoine – Adjoint au vice-recteur à la Vie académique
- VAILLANCOURT, Manon – Directrice des Services à la vie étudiante
- 1 étudiant-e - Membre du CSPE
- 2 étudiant-e-s - Membres d'associations étudiantes facultaires

Membre observateur :

- FORTIN, Josée – Directrice adjointe à la direction des SVE

Personnes ressources :

- CLASTRIER, Sandra – Secrétaire
- COUVRAT, Christine – Agente de recherche et de planification à la direction des SVE